



Somme bloquée suite à un virement

Par **John45**, le 09/01/2019 à 23:07

Bonjour,

J'ai effectué un virement en zone SEPA il y'a de cela quelques semaine avec **Bxxxxxxxxxanonymisation** en Euro.

La somme a été immédiatement déduite de mon compte. Quelques jours plus tart j'ai reçu un appel du service client me demandant des justificatifs. Comme je pouvais faire le transfert plus simplement, j'ai demandé l'annulation du virement et le reversement de la somme sur mon compte.

Mais depuis **Bxxxanonymisation** bloque cette somme et refuse de le remettre sur mon compte si je ne donne pas les justificatifs.

Je ne conteste pas le fait que **Bxxxanonymisation** refuse un virement pour une raison ou une autre, mais il me semble illégal qu'il déduise la somme avant opération et demande des justificatifs après (ce qui peut prendre des mois), et que de plus ils refusent de simplement d'annuler l'opération.

Est-ce quelqu'un pourrait m'éclairer un peu plus sur le sujet ?

Merci

Par **morobar**, le 10/01/2019 à 06:48

Bonjour,

La demande est effectuée dans le cadre de TRACFIN.

Mais êtes-vous sûr que le virement a bien été bloqué chez ce banquier?
Car vu d'ici il s'agit d'une demande de documents en régularisation, et pas forcément antérieure à l'opération.
Car la rétractation d'un virement effectué parait difficile, en fait impossible.

Par **Tisuisse**, le **10/01/2019** à **08:52**

Bonjour,

Ces demandes sont légales et destinées à lutter contre le blanchiment d'argent provenant de trafics illicites (drogue, arme, délits ou crimes divers, ...).